

Dérivation Garrison

En plus des trois grandes préoccupations que je viens d'énoncer, le gouvernement canadien a attiré l'attention des États-Unis sur d'autres problèmes d'ordre technique qu'il aimerait résoudre dans un avenir rapproché, dans le cadre du processus de consultation. Ces questions portent sur la façon de concevoir et de construire le réservoir Lonetree de manière à empêcher les œufs de poissons, les larves et les virus de s'infiltrer par les berges et le fond du réservoir pour aller rejoindre les eaux de surface du bassin versant de la baie d'Hudson; la possibilité que l'irrigation des terres situées le long du canal McClusky n'entraîne le transfert de biotes entre les bassins, la nécessité de conserver les bondes actuelles du canal New Pockford jusqu'à ce que le réservoir Lonetree soit complètement opérationnel, la conception des portions du canal New Pockford qui traversent des affluents de la rivière Sheyenne, les renseignements additionnels à obtenir sur la zone d'irrigation Warwick-McVillie, et le fait que le canal Oakes et le réservoir Taayer sont situés très près de la ligne de partage des eaux de la rivière Wild Rice, qui se jette dans la rivière Rouge.

Monsieur le Président, que l'on me permette, en conclusion, de dire que le gouvernement est déterminé à s'assurer que tout ouvrage faisant partie de ce qu'il est convenu d'appeler la Phase I du Projet Garrison sera construit en prenant toutes les précautions possibles de façon à éliminer la possibilité que des organismes humains puissent passer d'un bassin à l'autre et les effets que cela aurait sur les lacs et les rivières du Manitoba. Nous espérons que les problèmes . . .

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre! L'honorable député de Témiscamingue (M. Tousignant) invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Tousignant: Monsieur le Président, je signale à la Chambre que le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie), en prenant la parole, a reproché au gouvernement son manque d'intérêt. Il n'est même pas ici pour entendre la réponse.

[Français]

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre, s'il vous plaît. Ceci n'est pas un recours au Règlement.

[Traduction]

M. Lee Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, cet après-midi, je voudrais faire comprendre aux députés les préoccupations de nombreux Manitobains à l'égard de la dérivation Garrison, un projet en préparation depuis des années. Ce qui nous inquiète surtout, c'est la réalisation de la première phase, récemment annoncée.

● (1630)

Comme tous les députés le savent, le gouvernement des États-Unis a récemment annoncé son intention de réaliser le réservoir Lonetree, projet d'une valeur de 5.82 millions de dollars. Malheureusement, il a pris cette décision sans prendre

suffisamment de précautions sur le plan de la sécurité. Ce projet inquiète le Manitoba pour diverses raisons. Premièrement, nous nous soucions toujours beaucoup de la qualité de l'eau en provenance du Dakota du Nord qui arrive au Manitoba, particulièrement dans ma circonscription du Brandon-Souris, par le réseau de la rivière Souris.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. J'ai le regret de dire au député de Brandon-Souris (M. Clark) que le Règlement ne permet pas à plusieurs députés de prendre la parole en même temps. J'exhorte les députés à mettre une sourdine à leurs conversations.

M. Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, vous venez de montrer que vous comprenez la gravité de ce problème. Nous vous remercions de votre intérêt. Je le répète, la qualité de l'eau nous préoccupe depuis longtemps. Nous craignons également qu'on n'ait pas pris des mesures de sécurité suffisantes et que les marins et les pêcheurs empruntant le réseau fluvial du Dakota du Nord transfèrent innocemment des espèces étrangères dans le réseau fluvial du Canada. Ce qui nous inquiète également, c'est que l'annonce de la phase I a semblé étonner le gouvernement du Canada. Comme le laissait récemment entendre le *Free Press* de Winnipeg, le gouvernement n'aurait peut-être pas été aussi étonné s'il avait saisi toutes les occasions qui lui ont été offertes d'envoyer des observateurs sur place.

M. McKenzie: Le Nouveau parti démocratique a été invité à envoyer des chercheurs, mais il a décliné cette offre.

M. Clark (Brandon-Souris): Mon collègue a raison. J'ai suivi le débat avant mon arrivée à la Chambre cet après-midi. On a exprimé des divergences d'opinions quant au rôle des divers gouvernements du Manitoba dans cette affaire. Il faut que tout le monde comprenne que les inquiétudes suscitées par le projet Garrison n'ont rien à voir avec les querelles partisanes. Nous pouvons ne pas être d'accord sur la meilleure façon de faire valoir notre point de vue, mais il importe au plus haut point de reconnaître que c'est là une question qui n'a rien d'électoraliste et qui touche beaucoup tous les Manitobains. Nous invitons donc tous les gouvernements intéressés à agir. Nous croyons le temps venu pour les deux gouvernements de faire preuve d'une autorité énergique. Ils devaient profiter de toutes les occasions qui se présentent pour s'assurer qu'ils suivent d'aussi près que possible les tout derniers événements.

Notre inquiétude est encore plus grande depuis les révélations que nous a faites récemment la presse américaine. Il semble que certains Américains aient utilisé de faux renseignements relativement à l'impact écologique du projet. Je favorise donc beaucoup l'amendement proposé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie). Il importe que la Chambre en tienne compte et fasse tout en son pouvoir pour s'assurer que ce ne sont pas de faux renseignements qui ont été communiqués au Canada et que le sentiment de sécurité de certains Canadiens ne repose pas sur de fausses données.